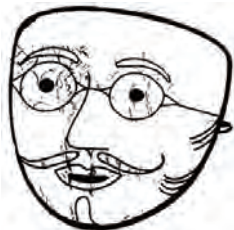


Bulletin trimestriel  
Trente-cinquième année. N° 136  
1er trimestre 2015  
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles  
N° d'agrément : P 705132

  
bpost  
PB-PP 6/1365  
BELGIE(N) - BELGIQUE



*LE*

**BULLETIN**

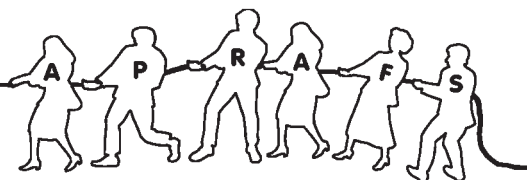
*DES*

**RETRAITES**

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT GERES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE  
ET LA COMMUNAUTE GERMANOPHONE



*Association pour  
la promotion de  
la retraite active,  
fraternelle et  
solidaire*



Editeur responsable :

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.  
(J.P. Charlier, La Voie qui Monte, 28 - 5020 Namur)

**LE BULLETIN DES RETRAITES**

du personnel des services et établissements d'enseignement gérés par la C.F et la C.G.

**Bulletin d'information publié par  
l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.**

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 - 1400 Nivelles

**SOMMAIRE**

<b><u>Journée de rencontre annuelle - Invitation assemblée générale</u></b>	.Conseil d'administration .....	2-3
<b><u>Petites annonces</u></b>	Jean-Pierre Charlier .....	3
<b><u>Recherche de candidats administrateurs</u></b>	Claude Van Malder .....	4
<b><u>Le saviez-vous ? .Le jeans, un uniforme civil</u></b>	L'encyclopediste.....	4
<b><u>En cas de changement d'adresse</u></b>	Conseil d'administration .....	4
<b><u>Préambule à la lecture des récits de vacances</u></b>	Jean Feron .....	5
<b><u>Compte rendu de l'excursion à Anvers</u></b>	Frédérique Van Acker. ....	6-7
<b><u>Illustrations de l'excursion à Anvers</u></b>	Françoise Bertinchamps.....	7
<b><u>Dictionnaire amoureux du vin</u></b>	Yvan Berlaimont.....	8-9
<b><u>Invitation au voyage culturel du printemps</u></b>	Achille Debrus .....	10
<b><u>Invitation voyage automnal en Forêt-Noire</u></b>	Yvan Berlaimont.....	11
<b><u>Location appartements au littoral</u></b>	Jean-Pierre Charlier .....	12
<b><u>Médecine traditionnelle chinoise</u></b>	Dr Li Huo.....	12
<b><u>A propos de l'indexation et de la péréquation de nos pensions</u></b>	Jean-Pierre Charlier .....	12
<b><u>Le coin du lecteur</u></b>	Claude Van Malder .....	13
<b><u>Illustration du voyage en Arménie</u></b>	Jean Bury .....	13
<b><u>Une frite ou rien</u></b>	Un gastronome .....	13
<b><u>En cas d'urgence</u></b>	Mister Security .....	14
<b><u>Comique anatomique</u></b>	Eliane Lagalis.....	14-15
<b><u>Sport à l'école</u></b>	Daniel Wallens .....	15
<b><u>In memoriam</u></b>	Michel Taburiaux .....	16

**Visitez notre site web : [www.aprfs.be](http://www.aprfs.be)**

**Le conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire invite les membres n'ayant pas encore acquitté le montant de la cotisation 2015 à le faire le plus rapidement possible de façon à faciliter le travail de la trésorière.**

## **Conférence et Assemblée générale: le 12 mars 2015**

Nous vous invitons à assister à la rencontre annuelle des membres qui aura lieu dans les locaux de l'**Athénée Royal et de l'Institut Mariette Delahaut, rue de Géronsart, 150 à Jambes** ( à ± 500 m par la rue de la Dame de la gare de Jambes) - Vaste parking - accès aisé au moyen des bus TEC 11 & 11 barré (arrêt A.R.) au départ de la gare de Namur via la gare de Jambes - 2 trains/heure atteignent la gare de Jambes au départ de la gare de Namur. Itinéraire fléché à partir de l'entrée du campus.

A partir de 10h30 précises, le conférencier, Mr Michel Penninckx, professeur honoraire à l'U.L.B., nous entretiendra sur le sujet « **Les carburants et moyens de propulsion de l'avenir ... une vieille histoire !** ».

Immédiatement après la conférence se tiendra l'Assemblée générale statutaire, dont voici l'ordre du jour :

1. Lecture du P.V. de l'Assemblée générale du 18 mars 2014 - Approbation.
2. Rapport sur le fonctionnement de l'Association en 2014.
3. a) Présentation des comptes des recettes et dépenses en 2014. Approbation et décharge à la trésorière.  
b) Proposition de budget pour 2015. Approbation.
4. Proposition de modification de certains articles des statuts, en application de l'article 8 alinéa 4 de la loi du 17/6/1921. (voir annexe1).
5. Election de 12 membres du Conseil d'administration. (voir annexe 2).
6. Excursion et voyage envisagés en 2015.
7. Divers.

L'Assemblée générale est l'occasion donnée aux membres d'exprimer leur avis sur le fonctionnement de l'association, sur les activités déployées et sur ce qu'elle devrait entreprendre à l'avenir. C'est pourquoi nous comptons fermement sur votre présence.

A l'issue de l'A.G. le dîner, offert par l'Association à ses membres et préparé par le personnel de l'établissement sera servi vers 13 heures. Les non-membres accompagnant, participant au repas, sont invité à verser la somme de 15 euros sur le compte de l'association (BE72 0001 3376 4616).

**Très important** : Si vous souhaitez participer au repas, il est indispensable de vous inscrire auprès de la trésorière, Madame Héraly, allée du Jacquemart, 2 Bte 12 à 1400 Nivelles par courrier postal ou par e-mail **avant le 6 mars prochain**. Seules les personnes inscrites dans les délais seront admises. En cas de désistement éventuel au repas, veuillez prévenir **le plus rapidement possible**, Mme Héraly.

Il ne sera adressé ni accusé de réception aux personnes inscrites, ni renseignements supplémentaires, tout ce qu'il faut savoir pour s'inscrire et participer à cette journée, étant mentionné dans ce texte.

*Le Conseil d'administration*

## Annexe 1

### Proposition de modification de certains articles des statuts.

Le Conseil d'administration propose :

à l'article 1 : ajouter les mots « en abrégé , l'A.P.R.A.F.S. ».

à l'article 8 : remplacer « dix » euros par « cent » euros.

à l'article 9 : remplacer les mots « égal au montant visé à l'article 8 » par « égal au montant fixé par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration ».

à l'article 13 : ajouter la phrase « il peut également désigner un(e) secrétaire adjoint(e) et un(e) trésorier(e) adjoint(e) ».

Remarque : le texte intégral des statuts coordonnés est consultable sur le site web de l'Association.

## Annexe 2

### Election au Conseil d'administration.

Pour poser sa candidature au Conseil d'administration, il faut :

1. Etre membre effectif de l'Association.

2. Etre en ordre de cotisation.

3. Avoir adressé sa candidature à l'APRAFS c/o Mme Héraly (voir adresse plus haut) par courrier postal ou courriel avant le 6 mars 2015.

4. Ne surtout pas oublier d'indiquer son **numéro national** se trouvant au verso de la carte d'identité sur l'acte de candidature.

## PETITES ANNONCES

- A louer, Coxyde, appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur - infos : 065/660 305 - 0496/636.417 - Idéal pour deux personnes.

- A louer Côte d'Azur 20 km de St Raphaël, villa 3 ch. avec douche, gde terrasse avec piscine, 20 ares de terrain avec rivière, proximité tennis, golf et Verdon - tél. 0476/416 531

- Collet d'Allevard (entre Chambéry et Grenoble), station de ski - à louer studio - cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine en dehors des vacances scolaires d'hiver (belges et françaises) gsm : 0478/739 744

- Espagne : à louer villa située à Calonge (près de Palamos et Playa de Aro) Tt confort - 3 ch - 2 sdb - garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer - tv avec chaînes françaises Tél. 068/ 44.98.01

- A saisir ! Valais Suisse dans superbe village d'Ovronnaz, splendide appt 2/6 pers. - très grand confort - immense terrasse sud, vue splendide, soleil, centre thermal, belle promen., ski, etc... Prix très bas toute l'année par jour ou par semaine tout compris. Envoi de doc. et photos . Tél. 02/653.35.25

- Portiragnes Sud France) entre Béziers et Cap d'Agde.

A louer dans domaine gardé avec deux piscines - jeux pour enfants - terrain de sport - pétanque - golf... + animations journées et soirées en juillet et août. Maison - deux chambres à l'étage - une avec lit de deux personnes - l'autre avec deux lits de une personne, Rez de chaussée - living - clic-clac - TV - canal satellite - climatisation - coin cuisine avec grand frigo - four - micro-onde - lave vaisselle. Terrasse couverte avec meubles de jardin parking privatif devant la maison. Prix selon les périodes. Tél.: GSM 0033662574015 - fixe : 00333972271319

- A louer : St-Idesbald : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - toute période - non fumeur - GSM : 0486/83.71.58 ou stide 001.over-blog.com

Aux amateurs de vins de fruits : à vendre presse à fruits - râpe à fruits - touries en verre et à vendre également table à dessin 70 x 100cm avec pantographe. Tél. 04/365 76 27

- A vendre: encyclopédie Universalis - série complète en parfait état - prix très avantageux - Tél. 081/44.40.91

- A vendre 15 volumes : histoire de la nation française de Gabriel Hanotaux, neufs, dos cuir  
3 volumes : la guerre du droit 1914 de Emile Hinzelin, avec transparents décrivant les mouvements des troupes - Tél. 010/22.27.59

- A donner : Larousse encyclopédique 9 volumes - Tél. 082/71.12.83 (Beauraing)

- Recherche revue estudiantine médicale « Le Carabin » des année 60, et des pubs humoristiques des laboratoires R.I.T. de Genval. Cherche aussi, National Geographic (version française, anglaise ou espagnole) de février 1938. Me déplace dans toute région pour document(s) avéré(s). Contact : Tél. 067/84.21.06 ou GSM 0478/97.48.73

- Je recherche 1 magnéscope VCR N 1500 ou N 1700 Philips ou Siera ou autre marque des années 1970 en ordre de marche (cassette ou les 2 bobines sont superposées) et l'enregistrement en français du film de John Kent Harrison « La Force du Parrain » (a story of forgiveness 2007) diffusé sur TF1. possède le DVD en Anglais/Allemands. Tél. 087/22.79.12

**Si vous désirez insérer gratuitement une petite annonce durant l'année 2015, adressez votre demande à J.P. Charlier - 28 , La Voie Qui Monte à 5020 Malonne**

## RECHERCHE DE CANDIDATS ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration serait particulièrement heureux de pouvoir compter, parmi ses membres, des retraité(e)s domicilié(e)s dans les provinces de Liège et du Luxembourg.

Si certains membres effectifs de l'Association ne désirent pas faire partie du Conseil d'administration, ils pourraient néanmoins et s'ils le souhaitent, devenir « le relais » de l'association envers les affilié(e)s retraité(e)s de leur province.

Le Conseil d'administration remercie déjà ces retraité(e)s liégeois et/ou luxembourgeois et les invite à se faire connaître, par courrier adressé au siège social de l'Association ou par e-mail adressé à l'un des membres du Bureau de l'APRAFS (adresse en page 3 de la couverture du Bulletin des Retraités.

*Le président,  
Claude Van Malder*

### LE SAVIEZ-VOUS ? « LE JEANS, UN UNIFORME CIVIL » !

Un beau jour, Levi Strauss, émigrant bavarois, décide de chercher fortune en Californie.

Nous sommes au XIX<sup>ème</sup> siècle. L'homme glisse dans ses bagages de la toile de Nîmes (d'où le tissu Denim) et rencontre sur son chemin des chercheurs d'or pour lesquels il a l'idée de confectionner des pantalons ultra-résistants.

Ce seront les premiers jeans qui seront d'abord des vêtements de travail avant de devenir des vêtements de loisirs exportés par les GI's au lendemain de la guerre 1939-1945.

Après avoir fait un triomphe dans les années 1970 où il devient le code vestimentaire de la génération hippie, il cherchera un nouveau souffle du côté des pays communistes et en voie de développement.

Aujourd'hui, l'évolution des techniques lui ont redonné une nouvelle jeunesse : coutures tournantes, tissu élastique, incrustations de dentelles ou autres motifs délavés, usure organisée, impression, forme slim, boot cut, relax ou régular, le jeans peut être de luxe (grands couturiers) ou pas (de grande distribution).

Ce vêtement, simple, presque austère, a un petit air d'uniforme (observez nos élèves dans la cour de récréation !). Peut-être est-ce pour cela qu'il est devenu un emblème universel ?

Intergénérationnel (les grands-parents se souviendront de l'époque « peace and love » !), il traverse les latitudes, est unisexue et se retrouve dans toutes les classes sociales.

*L'encyclopediste.*

### EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Si vous déménagez, n'oubliez pas de nous faire parvenir la nouvelle adresse où nous pourrions vous envoyer votre "Bulletin des Retraités".

Vous pouvez nous joindre soit en nous écrivant au siège social de l'Association, rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles, soit en envoyant un e-mail à notre trésorière, Mme Héraly (marcelleheraly@hotmail.com).

*Le Conseil d'administration*

## PREAMBULE A LA LECTURE DES RECITS DE VACANCES

En proposant à Monsieur le Président Van Malder cette formule, je n'avais aucune intention de vouloir me mettre en évidence. En premier lieu, je souhaitais entrer en contact avec d'anciens collègues rencontrés au cours de mes pérégrinations dans divers établissements scolaires et dont j'ai perdu la trace. Je regrette de ne connaître leur présence au sein de notre association que lors de la lecture de leur décès. Et pourquoi-pas aussi mettre à la portée de tous, ces petits comptes rendus de vacances passées au grand air?

Je ne suis pas romaniste, donc en premier lieu, je requiers l'indulgence pour le style employé lors de la rédaction de ces petits récits. Le but n'est pas ici de faire de la littérature. Certains membres de notre Association, ayant la rime féconde, produisent régulièrement de très beaux poèmes que j'apprécie beaucoup et, qui j'en suis certain, font aussi plaisir à tout un chacun.

Mon but premier que j'avais, par ailleurs, indiqué au comité de l'APRAFS lors de l'enquête proposée dans un précédent bulletin, c'était d'essayer de créer une dynamique entre les membres de notre association sans procurer un surplus de travail aux rédacteurs du bulletin, ni non plus occasionner une augmentation du nombre de pages. Je ne veux surtout pas, non plus, me substituer aux initiatives de ce comité compétent et très méritant qui fait par ailleurs très bien son travail. Et faut-il le rappeler, dont les membres sont tous bénévoles. Et je veux ici les féliciter et les en remercier. Et puis, il ne faut pas l'oublier, il y a aussi les réunions annuelles et les voyages organisés par Monsieur le Président Van Malder et son comité pour nous réunir et créer des liens entre les participants.

Comme tout un chacun, confronté à l'ère informatique, la plupart d'entre nous se sont familiarisés avec l'ordinateur. J'ose espérer ne pas imposer, à la longue, un effort trop important aux rédacteurs de la revue. Mais il serait, peut-être, intéressant que celle ou celui qui veut débattre d'un sujet quelconque pourrait renseigner la rédaction en mentionnant son adresse e-mail et le(s) document(s) qu'il met à disposition.

Moi, j'ai choisi la facilité, un sujet à première vue futile. Je mets tout simplement à disposition quelques récits relatant certaines impressions de vacances. Oh non, pas sous des cieux passés à l'autre bout de la planète, je me suis limité à notre pays et à nos pays limitrophes. Arrivé au crépuscule de ma vie, profitant que j'avais toujours une mémoire pas trop défaillante, j'ai réussi à coucher sur papier certains souvenirs. Et alors, ce fut pour moi un passe-temps très agréable de me remémorer ces beaux moments de mon existence.

Je ne suis absolument pas un baroudeur ayant affronté mille dangers et réussi mille exploits fabuleux. Non, vraiment pas. Très modestement, j'ai passé des vacances normales comme tout un chacun. Et j'ai décrit les beaux moments de détente, souvent à vélo, en cyclo-camping ou même à pied avec toujours le but d'aller à la rencontre des autochtones.

J'ose espérer trouver un écho auprès d'autres collègues qui ont aussi des souvenirs ou des expériences à communiquer. Et ainsi, puisque mon intention première était que d'autres collègues pratiquent ce type d'échanges pour d'autres sujets semblables ou moins frivoles, j'aurais atteint le but recherché au départ.

Mais aussi puisque, faisant partie d'une association de retraités, nous sommes tous confrontés, avec l'âge hélas, aux aléas de la santé, certains moins, certains plus que d'autres, et c'est justement à ces derniers que je voudrais envoyer un petit rayon de soleil. Soumis à des soins médicaux parfois astreignants les obligeant à l'immobilisation chez eux, j'espère leur apporter un peu de distraction.

Sur ce, je vous souhaite une bonne lecture en espérant ne pas vous décevoir.

**Jean Feron**  
jean.feron@skynet.be  
Préfayhay, 25A - 4900 Spa

« UN HOMME N'EST JAMAIS SI GRAND QUE LORSQU'IL EST A GENOUX  
POUR AIDER UN ENFANT »

PYTHAGORE

## COMPTE RENDU DE LA JOURNEE PASSEE A ANVERS LORS DE L'EXCURSION AUTOMNALE

Les Anversois aiment s'appeler orgueilleusement "Sinjoren" expression qui proviendrait de l'époque où la ville était sous domination espagnole. Aujourd'hui les voilà sous la domination de la NVA.

Etonnant cet attachement à la langue espagnole quand on se rappelle qu'en 1576 les Anversois ont subi "La Furia spagnola" lorsque ces troupes d'occupation ont pillé la ville parce que leur solde n'avait pas été payée par le roi d'Espagne.

Nous avons d'abord visité la **gigantesque gare d'Anvers**, cathédrale ferroviaire du XIX<sup>ème</sup> siècle, classée par Newsweek, quatrième plus belle gare au monde.

C'était très intéressant d'avoir un guide local qui nous a parlé de son histoire et de sa restauration qui est vraiment magnifique.

L'architecte Louis Delacenserie a construit de nombreux bâtiments néo-gothiques à Bruges. Les touristes imaginent souvent qu'ils datent tous du Moyen Age.

Delacenserie fut choisi, bien que n'étant pas Anversois, parce qu'il avait le soutien du Roi Léopold II. En ce temps là les bourgeois flamands étaient royalistes. On note çà et là, des armoiries de Léopold II. La gare fut construite entre 1895 et 1905 avec différents marbres très précieux que seuls des possesseurs de pétrodollars peuvent se payer aujourd'hui.

Son style est **éclectique** comme c'est le cas pour tant de monuments gigantesques de la Belle Epoque, à la fois Renaissance pour faire contrepoids à l'Hôtel de Ville et baroque pour rendre hommage à l'art de Rubens.

Dès le hall d'accueil inspiré par le Panthéon de Rome, on est frappé par le symbolisme typiquement capitaliste : les 4 nouveaux dieux sont le commerce, le capital, l'agriculture et le transport maritime.

Le temps trône en maître. Voyez cette horloge située au sommet d'un majestueux escalier digne d'un palais royal.

Antwerpen est bien sûr indiqué en néerlandais, ce qui n'était pas le cas à l'origine, mais on peut encore découvrir au moins une inscription dans la langue des "Autres" de nous autres.

La restauration très réussie, comprend des parties en brique, ce que je trouve une bonne initiative : il s'agit d'un matériau traditionnel de chez nous et bien plus "photogénique" que le béton.

Notons en sous sol les milliers de vélos des navetteurs et l'atelier de réparations qui donne du travail aux chômeurs (Si! Si! Il y en a!).

Après un repas pris près de la gare (bon mais pas comparable à celui du Train Bleu à Paris qui, m'a-t-on dit, est gastronomique) nous avons fait, pour digérer, une **excursion en bateau sur l'Escaut**. Georges Everaerts, notre géographe a alors servi de guide.

Nous avons terminé la journée dans la **Cathédrale d'Anvers**. C'est le bon moment pour la visiter car on y a exposé une série de tableaux provenant du Musée des Beaux arts d'Anvers actuellement fermé.

Des oeuvres de Quentin Metsys, Bernard Van Orley, Frans Floris etc...

Et bien sûr il y a **Les Rubens**.

**Pierre - Paul Rubens est né en Allemagne à Siegen en 1577, il meurt à Anvers en 1640.** Notons que cet artiste était universellement admiré à son époque, anobli à la fois par un roi d'Espagne très catholique, Philippe IV, et par un roi protestant Charles I.

Aujourd'hui, on l'apprécie moins, ce me semble, il en ferait "trop", on le voit comme trop catholique, comme l'avocat trop zélé des Jésuites et de la Contre Réforme anti-protestante.

Il faut pourtant nuancer ; disons pour sa défense qu'il a eu une enfance difficile comme on dit ! Son père, Jean Rubens, un juriste protestant, s'était mis au service de Guillaume d'Orange dit "Le Taciturne". Ce qui était courageux et aventureux car c'était un notable qui avait été échevin de la ville.

Jean avait quitté Anvers avec toute sa famille. Mais trop volage, ou trop séduisant, il a osé consoler l'épouse de son prince et patron, Anne de Saxe, qui se morfondait vu les continuelles absences de son mari en train, avec les Gueux, de combattre Philippe II.

Le scandale fut étouffé... enfin presque.

Le père Rubens emprisonné fut libéré après quelques années grâce aux flots de larmes versés par son épouse et ses enfants.

Après sa mort la famille revint à Anvers et évidemment abjura le protestantisme, ce qui leur permit d'obtenir les faveurs apostoliques et romaines. On sait que Rubens a pu faire de solides études classiques chez les Jésuites. Il fut d'ailleurs toute sa vie un admirateur de la culture gréco-romaine, un ami de humanistes et un collectionneur d'oeuvres antiques. (Veuf, il s'était remarié à 56 ans avec une jeunesse de 16 ans. Même à l'époque, on en a fait des gorges chaudes. Et la jolie et plantureuse deuxième Madame Rubens s'est empressée de vendre une grande partie de la collection du Maître après sa mort).

Donc on peut affirmer que Rubens n'était pas du tout un catholique fanatique, il connaissait les deux religions et a joué réellement un rôle de diplomate afin d'essayer de consolider la paix si vitale pour nos régions ravagées par les Guerres de religion.

Au cours de la visite nous avons pu constater par exemple dans le cas de la célèbre "Descente de croix" que Rubens travaillait comme un grand metteur en scène de cinéma, avec une équipe de figurants et d'assistants. Il gagnait quand même du temps en faisant des croquis préparatoires. C'était d'ailleurs un dessinateur de génie.

Un dernier petit détail qui m'a fait réfléchir sur les capacités d'ouverture et de remise en question des autorités ecclésiastiques anversoises : la brochure officielle de la cathédrale nous apprend que les Iconoclastes, "ces hérétiques protestants", ont détruit un tas d'oeuvres d'art dans la cathédrale mais "on oublie" de mentionner les "furieux espagnols" vrais soldats du Christ qui eux aussi... Dommage dans les deux cas !

Bref, ce fut une belle journée, pleine de plaisir et d'enseignement, ce qui est la moindre des choses pour nous, enseignants retraités. Et merci aux gentils organisateurs.

*Frédérique Van Acker*  
ex- professeur d'histoire

Les photos qui illustrent le texte sont dues à Françoise Bertinchamps.





## DICTIONNAIRE AMOUREUX DU VIN

### **Guerre de 100 ans**

En 1154 après avoir été reine de France, Aliénor d'Aquitaine devient reine d'Angleterre et y amène les vins de Bordeaux.

Désormais, le royaume d'Angleterre a partie liée avec cette partie de France qu'on appelle Gascogne, l'histoire retiendra que ce mariage est une des causes de la guerre de 100 ans.

Après quelque 300 ans de domination anglaise Bordeaux prête le serment d'allégeance au roi de France Charles VII mais celui-ci interdit la vente de vins aux Anglais et supprime les franchises.

Les Bordelais qui craignent que ces mesures mettent fin à une incroyable prospérité complotent ; ils envoient même secrètement une délégation auprès de roi d'Angleterre Charles VII.

Celui-ci envoie Talbot, comte de Shrewsbury avec 6000 à 7000 chevaliers qui prend les Français par surprise et s'empare facilement de Bordeaux au grand soulagement des habitants et, surtout, des marchands.

Le lendemain, John Talbot est battu à Castillon-la-Bataille où il combattra sans armure et pas en très grande forme après avoir (trop) fêté sa première victoire au prieuré Saint-Laurent dont il a vidé les caves.

En Bordelais on dit que la bataille de Castillon en 1453 est le Waterloo de la nation gasconne. C'est aussi la fin de la guerre de 100ans.

Il existe un excellent cru, château Talbot non loin de Saint-Julien.

### **Haut Brion**

Dès le 17<sup>ème</sup> siècle, ce vin s'est vendu sous son appellation d'origine.

Talleyrand, un des plus célèbres propriétaires de ce château, dira que sa diplomatie se fait avec ses casseroles et son bon vin de Bordeaux.

En 1787, Jefferson, futur président des Etats-Unis en visite en France, repartira avec 6 douzaines de Haut Brion mais aussi de Laffite de Latour.

### **Londres**

On boit du vin de Bordeaux à Londres depuis le 12<sup>ème</sup> siècle grâce à Aliénor d'Aquitaine.

Après le grand incendie de 1666, dans la ville reconstruite par le roi Charles II, 3 Anglais qui se disent marchands de vin (wine merchants) ouvrent le premier magasin qui ne vend que du vin.

Ils ont compris que le « claret » est dépassé et vont donc proposer des vins de qualité pour faire concurrence aux boissons à la mode : au thé, au café et au gin qui vient de Hollande.

Plus tard, le fils d'Arnaud de Pontac ouvre The Coffee Mill, une épicerie fine où, pour la première fois, on vend du vin sous son appellation Haut Brion qui accompagne des plats de la haute cuisine française escargots, poussins... avec une addition qui peut monter jusqu'à 150 Livres.

### **Louis XVI**

Au 18<sup>ème</sup> siècle, Bordeaux est devenu le premier port de France.

En 1776, Louis XVI abolit les privilèges dont jouissent les marchands bordelais. Ceux-ci lui envoient une lettre de remontrance et le roi doit revenir sur sa décision.

### **Margaux**

En 1976, André Mentzelopoulos rachète le château en ruine à son propriétaire Pierre Ginestet après deux ans d'après marchandages.

En 1976, il règne à Bordeaux un parfum de scandale car André Mentzelopoulos est grec mais aussi « épicier » comme propriétaire des magasins Félix Potin.

Après 2 ans Margaux redevient et est toujours un des plus grands crus au monde.

### **Mildiou**

Une bactérie en provenance d'Amérique du sud.

C'est Alexis Millardet qui trouve le remède en 1878, la fameuse bouillie bordelaise, une pâte bleuâtre à base de sulfate de cuivre et de chaux.

### **Mise en bouteille au château**

C'est dans les années 1920 que le baron Rothschild (propriétaire de Mouton Rothschild et Mouton Cadet) bouscule la tradition en procédant à la première mise en bouteille au château.

Jusqu'en 1920, c'étaient les négociants qui mettaient eux-mêmes les vins en bouteilles en se livrant parfois à de curieux mélanges.

### **Montagne, Miche de**

Au milieu du 16<sup>ème</sup> siècle commence la guerre entre catholiques et protestants.

Montaigne, qui est aussi maire de Bordeaux, possède un château au milieu des vignes non loin de Bordeaux.

En 1584, à la demande du roi de France Henri III il invite Henri de Navarre, premier dans l'ordre de succession au trône dans son château, juste à la frontière qui sépare catholiques et protestants.

C'est au cours de réceptions fastueuses bien arrosées que Montaigne serait parvenu à convaincre le futur Henri IX d'abjurer la foi protestante ce qu'il fera en 1593.

Il entre dans Paris en 1594 après avoir estimé « Paris vaut bien une messe ».

Devenu roi, il fera assécher de nombreux hectares de marais dans le Bordelais ; ces hectares feront la fortune des vigneron bordelais.

### **Richelieu, Louis, François, Armand de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu**

Il est nommé gouverneur de la Guyane en 1755.

Il fait construire le grand théâtre de Bordeaux où il donne des fêtes somptueuses. Il possède des vignes à Fronsac où il fait aussi construire un pavillon des plaisirs avec, entre autres, des glaces sans tain...

C'est donc en connaisseur qu'il devient le guide des plaisirs du roi Louis XV et lorsque celui-ci se plaint de certains dérèglements d'entrailles alors qu'il s'adonne aux plaisirs de la chair le Duc lui propose une tisane de vins de Bordeaux.

Château Lafitte et Latour deviennent ses préférés qu'il conseille à Louis XV alors que, jusque là, on ne buvait que des vins de Bourgogne et de Champagne à la cour de France.

Depuis longtemps déjà on buvait ces vins dans les cours du nord de l'Europe, en Flandre et en Allemagne.

### **Vinification**

La vinification c'est l'ensemble des techniques pour la transformation du moût en vin.

C'est à Arnaud de Pontac que l'on doit la découverte la plus importante en la matière.

Il est mort en 1605. Il fut doyen de Saint-Emilion puis évêque.

Son intérêt pour le vin lui vient sans doute de son père qui fut le fondateur du château Haut Brion.

C'est Arnaud de Pontac qui, à partir de techniques anciennes, a mis au point un procédé en 3 étapes :

1. Brûler du soufre à l'intérieur de la barrique.
2. Soutirer, transvaser.
3. Ouillage, c.à.d. le remplissage permanent de la barrique à ras bord.

Le vin peut être ainsi conservé plus longtemps ; il est plus foncé, plus rouge que le claret et... se vend plus cher.

*Yvan Berlaimont*  
*Administrateur*

## VOYAGE CULTUREL DU PRINTEMPS

### Invitation

### Journée du mercredi 27 mai 2015

Annoncé dans le précédent bulletin, le voyage culturel du printemps « Visite du Parlement germanophone à Eupen et visite de l'Abbaye de Val Dieu à Aubel » vous est confirmé. Nous vous invitons à vous y inscrire et à nous retourner dûment rempli le formulaire que vous trouverez en page annexée.

#### Programme de la journée

- Prise en charge des participants en autocar aux gares respectives de Charleroi, Namur, Liège Guillemins aux heures mentionnées sur le formulaire d'inscription.

- 10h30 : Accueil au Parlement germanophone d'Eupen autour d'un café. Visite guidée et commentée du Parlement ainsi que de l'exposition relative à la Communauté de la langue allemande. Exposé concernant l'organisation de l'Enseignement.

- 12h15 : Barrage d'Eupen, moment de détente et repas au restaurant panoramique (apéritif, potage, plat, dessert, vin, eau et café).

- 14h15 : départ vers Val Dieu.

- 15h15 : Visite de l'Abbaye.

- 16h30 : Retour avec arrivée aux heures approximatives de 17h30 à Liège, 18h15 à Namur et 19h30 à Charleroi, selon la circulation du moment, bien entendu.



#### Voyage visites - repas - guide - pourboire chauffeur - tout compris

Membre et conjoint : 59€ p/personne  
Participant non membre : 66€ p/personne

A verser au compte BE72 0001 3376 4616

APRAFS rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles au plus tard pour le **22 avril** en précisant le nom des personnes mentionnées sur le formulaire d'inscription. Le nombre de participants étant limité à la capacité du car, les inscriptions seront prises en considération dès l'enregistrement des paiements. Toutefois, un minimum de 30 participants est requis pour des raisons budgétaires. A défaut d'atteindre ce nombre, les personnes ayant versé leur participation seront averties et remboursées au cours de la première semaine du mois de mai. En cas de désistement signalé **après le 23 avril**, seul 50% du montant versé sera remboursé.

*L'organisateur, A. Debrus  
Administrateur*

## NOTRE PROCHAIN VOYAGE EN FORET-NOIRE

( Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions)

Chères amies, chers amis,

Comme d'habitude nous avons conçu ce programme avec le souci qu'il soit agréable, intéressant et confortable... tout en vous le proposant à un prix très raisonnable.

Nous avons renoncé cette fois-ci à un ramassage assez large suivi d'une première étape de plusieurs centaines de kilomètres le premier jour, tant les limites de conduite imposées aux chauffeurs sont devenues contraignantes.

Nous vous donnons donc rendez-vous à la gare de Namur, à Wanlin ou à Arlon.

Vous avez toutefois aussi la possibilité de laisser votre voiture sur le parking des voyages Angelina à Bouge pendant la durée du voyage. Il y a de la place pour 5 voitures.

N'hésitez pas à nous contacter pour l'organisation du covoiturage.

Cordiales salutations.

*L'organisateur, Yvan Berlaimont  
Administrateur*

### PROGRAMME

#### Le 05 octobre

Départ 08h00 Gare de Namur - 08h45 Wanlin (relais autoroutier) - 09h30 Arlon (relais autoroutier).

Direction Luxembourg et continuation vers Metz - arrêt à hauteur de Longeville-lès-St Avold (repas de midi de 12h30 à 14h00) - Haguenau - Baden-Baden, visite guidée de ± 15h30 - 16h00, jusqu'à 17h30, (pas de temps libre).

Trajet par Freudenstadt vers Triberg, installation à l'hôtel vers 19h30 - 20h00.

#### Le 06 octobre

Départ à 08h30 pour Wolfach, visite libre de 09 à 10h00 - 10h30, puis continuation vers Triberg, avec un petit arrêt en route. Temps libre et repas de midi compris, de 11h00 à 13h30, puis continuation vers Furthwangen, visite guidée de 14 à 15h30. Nous prendrons la direction de Titisee, temps libre en bordure du Lac de 16 à 18h00, puis retour à l'hôtel vers 19h30.

#### Le 07 octobre

Départ à 08h00 pour Konstanz, visite guidée de la ville maximum 2 heures, puis direction l'île de Mainau et son magnifique jardin tropical, repas de midi et temps libre jusqu'à 17h30. Retour à l'hôtel vers 19h30.

#### Le 08 octobre

Départ vers 08h30 vers Freiburg, visite guidée de 10h30 à 12h30. Repas de midi, puis départ pour le retour, vers 14h00. Arrêt au Grand-Duché, de 19h00 à 19h45, puis arrivée à Namur vers 21h15, arrêt au bureau Angelina.

Gare de Namur 21h15

440€ membres , voyage + séjour en hôtel \*\*\*

465€ non membres.

- Logement à l'hôtel\*\*\*
- le programme décrit ci-dessus, ainsi que les prestations mentionnées.
- le voyage en autocar\*\*\*(\*) accompagné d'un chauffeur professionnel connaissant bien le pays.
- toutes les taxes, péages de roulage ainsi que les frais de parkings.
- pension complète du 1er jour midi au 4ème jour midi (hors boissons), à l'exception du repas de midi du 07/10

#### Suppléments :

- La chambre individuelle pour tout le séjour : + 35€
- L'assurance annulation et rapatriement sur demande à votre courtier.
- Le pourboire habituel guide et chauffeur pour les bons services rendus.

**DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS : 15 MAI 2015.**

## LOCATION APPARTEMENTS AU LITTORAL

A titre expérimental, nous travaillons cette année avec le service social du Personnel de la province de Namur qui possède de très beaux appartements situés sur la digue à Middelkerke, entre Westende et Ostende.

A ce jour, un appartement 2 chambres avec tout le confort est encore disponible à partir du 23 septembre jusqu'au 7 octobre. Le prix (tout compris) de la location est de ± 285€/semaine en septembre et de ± 200€/semaine en octobre : comme d'habitude, la caution est prise en charge par l'APRAFS.

Les membres intéressés sont invités à prendre contact avec le responsable des réservations Jean-Pierre Charlier - Tél : 081/44 51 78

## MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE

### L'Acupuncture

L'acupuncture est pratiquée en Chine depuis plus de 2500 ans. Elle consiste à insérer de très fines aiguilles (à usage unique) en des endroits précis du corps.

Selon la philosophie traditionnelle chinoise, notre état de santé est intimement lié à une bonne circulation de l'énergie vitale, le « Qi ».

Le Qi irrigue le corps en parcourant un réseau de canaux situés sous la peau, les méridiens.

Le Qi présente deux flux, à la fois complémentaires et opposés. L'un a une valeur « Ying », l'autre une valeur « Yang ». Ces deux flux doivent coexister en bon équilibre.

Dès qu'il survient une rupture de cet équilibre, des problèmes de santé peuvent se manifester.

Par l'insertion d'aiguilles sur le tracé des méridiens, l'acupuncture peut améliorer la circulation des flux d'énergie, restaurant ainsi l'équilibre naturel.

L'acupuncture stimule donc notre vitalité ainsi que notre système immunitaire.

Par ailleurs, la circulation du Qi peut être perturbée par différents facteurs tels que l'anxiété, la colère, la crainte ou la tristesse. Au même titre, le climat, la pollution et les toxines jouent un rôle important, tout comme la malnutrition ou certaines tares héréditaires.

L'acupuncture considère l'ensemble de ces facteurs, permettant ainsi d'aborder une personne dans son entièreté et de restaurer l'harmonie entre ses pôles physiques, psychologiques et spirituels.

*Dr Li Huo*

## A PROPOS DE L'INDEXATION ET DE LA PEREQUATION DE NOS PENSIONS...

Selon le Bureau du Plan et vu l'inflation quasiment nulle (chute du prix du pétrole,...), il ne faut pas espérer que l'indice-pivot fixé à 101,12 pts soit dépassé en 2015. En conséquence, il n'y aura pas d'indexation cette année ! (Saut ou pas !).

En ce qui concerne la péréquation, elle a bien eu lieu en janvier comme prévu, mais malheureusement, elle s'est soldée par un pourcentage nul pour le personnel des établissements d'enseignement tandis que nos collègues fonctionnaires de la Communauté française ont "bénéficié" d'une très maigre majoration de 0,3767 %.

Attendons donc la prochaine, en janvier 2017! Une fiche de paiement a d'ailleurs été adressée à tous les retraités en janvier dernier : les légères modifications intervenues dans les montants nets payés proviennent des nouveaux barèmes de précompte.

*J.P. Charlier - Administrateur*

## LE COIN DU LECTEUR

Savez-vous ....

- pourquoi Jules CESAR n'a jamais été empereur ?
- pourquoi JESUS n'est pas né en l'an 0 ?
- pourquoi la TULIPE est à l'origine du premier krach boursier de l'histoire ?
- pourquoi la MAISON BLANCHE porte ce nom ?
- pourquoi le CONGO fut la propriété personnelle de Léopold II ?
- pourquoi la LAICITE ne s'applique pas en Alsace ?

Si vous ne connaissez pas la réponse, mais si vous désirez l'apprendre ainsi que celle à 104 autres questions, parfois bien insolites, c'est STEPHANE BERN qui vous la fera découvrir dans son livre.

« LES POURQUOI DE L'HISTOIRE » paru aux Editions Albin MICHEL à Paris.

Ce petit livre, aussi ludique et surprenant qu'instructif, est à « consommer » par petites doses ... sinon gare à l'indigestion intellectuelle !

Bonne lecture!

*Claude Van Malder*  
Président

## ILLUSTRATION DU VOYAGE EN ARMENIE

Récit publié dans le précédent bulletin



Monastère perché dans la montagne



Katchkar = Croix en pierre



Paysage sauvage dans la montagne

*Jean Bury*  
Administrateur

**UNE FRITE**  
ou rien...

La frite figurera-t-elle un jour au patrimoine immatériel de l'Unesco? C'est du moins le souhait de l'Union professionnelle des friteries belges. Ce qui apparaît un peu au départ comme une bonne blague belge est pourtant tout à fait sérieux!

Inscrite déjà depuis un an au patrimoine immatériel de la Flandre, la frite belge qui participe de premier plan à la réputation du plat pays pourrait donc aussi bien être inscrite au patrimoine culturel mondial. En effet, les trois communautés ont décidé de porter devant l'Unesco la candidature de la pomme frite au patrimoine culturel de l'humanité. L'idée ambitieuse a d'abord germé dans l'esprit de l'union nationale des frituristes belges. Si elle peut surprendre au premier abord, rien de plus logique finalement, puisque la Belgique a déjà ouvert un musée de la frite, où l'on peut flâner dans la très sérieuse exposition temporaire La pomme de terre et la frite dans les tranchées en 14-18. L'enjeu est de taille car si l'Unesco accepte de faire rentrer la frite belge dans ce classement, elle rejoindra le repas gastronomique français et mexicain parmi les spécialités culinaires retenues par l'Unesco.

**La frite belge, une recette unique**  
Mais qu'est-ce qui fait de la frite belge une vraie bonne frite et en quoi est-elle si différente de la frite française? Son secret réside dans sa cuisson. Car contrairement aux français qui la plongent dans de la graisse végétale, la frite belge est cuite dans de la graisse de bœuf. Une spécificité qui lui confère son goût et sa croustillance si particulière. Enfin côté table, si en France, elle accompagne le plus souvent un plat et se déguste avec des couverts. Les Belges y voient un sacrilège et préfèrent la manger à la main.

Un Gastronomes !

## EN CAS D'URGENCE !

N'appellez les services de secours qu'EN CAS DE NECESSITE ABSOLUE !

**112 pour les pompiers et les ambulances. 101 pour la police.**

www.112.be

*Mister security*

## COMIQUE ANATOMIQUE

Souvent odorants, parfois bruyants, on en parle avec un sourire gêné, voire pas du tout. Pets, rots, crottes de nez et autres sécrétions font partie de notre existence quotidienne. Sans certaines de ces manifestations corporelles, nous ne pourrions tout simplement même pas vivre.

Petite introduction humoristique à la « cradologie ».

### Beuurk?

La plupart des excréments et suintements divers secrétés par le corps sont considérés comme dégoûtants ou rebutants, du moins dès qu'ils s'écoulent à l'extérieur de celui-ci. Sang, urine, transpiration, sperme... sont pourtant le résultat du fonctionnement normal du corps et sont en général moins « sales » que bien de objets que nous mettons en bouche. Un petit exemple : la salive. Nous en produisons et avalons entre 1 l et 1,5 l par jour. Tout ça sans y penser. Mais cracher dans un verre et tenter de boire sa propre salive inspire un profond dégoût. C'est pourtant la même que nous venons de déglutir quelques secondes plus tôt. Il faut une puissante motivation pour passer outre ce type d'aversion.

### Guerre et pets

C'est un fait indubitable : tout le monde pète. Les femmes comme les hommes, les petits comme les grands, la reine d'Angleterre comme madame Machinchose. Dans l'Antiquité, cela ne posait aucun problème. Grecs et Romains étaient en effet pour la libre circulation des flatulences. Non seulement on les acceptait, mais on les encourageait même à table ! Au Moyen-Age, on pète aussi sans retenue. Les vents sont un danger pour le corps et il faut les évacuer. Entre le XIVème et le XVème siècle, une étrange coutume veut même qu'on puisse le faire en guise de péage pour entrer dans une ville. De là viendrait le mot « pétasse », car ce sont surtout les prostituées qui payaient ainsi. Depuis le XIXème siècle cependant, le pet n'est plus en odeur de sainteté. Ni ici ni ailleurs : en Afrique et dans le monde arabe, il est indécent. Il est cependant toléré en Chine et chez les Inuits. Les seuls à considérer les flatulences comme une marque de considération sont les membres de la tribu amérindienne, les Yomo-Moli, du Vénézuéla.

### Gaz d'échappement

Bref, les flatulences sont une manifestation normale. Mais pourquoi pète-t-on ? Tout simplement parce que l'on mange. L'expulsion de gaz par l'anus est une conséquence marginale de la digestion. En passant dans le gros intestin, la nourriture qui n'a pas été assimilée dans l'intestin grêle fermente sous l'action de certaines bactéries (qui fabriquent par ailleurs la vitamine K). Cela concerne tous les aliments qui contiennent des fibres et des sucres complexes que le corps n'arrive pas à digérer seul : produits à base de farine, produits laitiers, choux, pommes, radis, oignons et bien sûr... haricots ! Chez un individu normal, la fermentation de la nourriture génère de 13 à 15 l de gaz par jour ! Heureusement, seule une petite partie de cette production, soit de 0,2 à 2,5 l, s'évacue par le bas. La plus grosse partie passe dans le sang, puis est évacuée par les poumons. Une exhalaison inodore qui n'a rien à voir avec la mauvaise haleine. Puisqu'on parle odeur d'où proviennent les performances olfactives de certains pets ? D'une très faible quantité de gaz : indole, scatole et sulfure d'hydrogène, à la délicate odeur d'oeuf pourri. Le reste des flatulences est essentiellement composé de CO<sub>2</sub>, d'hydrogène et de méthane, inodores mais hautement inflammables pour les deux derniers. D'où peut-être l'expression « péter le feu » ! Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les femmes pétent autant que les hommes.

Elles sont simplement plus discrètes et se retiennent plus longtemps (en moyenne, les femmes attendent 149,82 jours pour péter en présence de leur nouveau compagnon ; les hommes ne se retiennent, eux que 62,98 jours. Médicalement, cela ne pose aucun problème : les flatulences finissent toujours par ressortir, notamment durant le sommeil

### **Burp !**

Qui aime vomir ? Pratiquement personne. Et pourtant, le vomissement fait partie de ces réflexes corporels indispensables, comme la respiration (mais c'est heureusement moins fréquent). Grâce à cela, l'organisme se débarrasse de tout ce qu'il juge dangereux pour lui : surcharges alimentaires, produits toxiques ou indigestes. Le vomissement existe d'ailleurs chez toutes les espèces de mammifères sauf le rat, le cheval et le lapin. Régurgiter est même si important qu'une zone du cerveau lui est consacrée, c'est le « centre du vomissement ». Une fois la décision de vomir prise par l'encéphale, plus rien ne peut l'arrêter. Pour rendre les choses moins pénibles, il n'y a qu'à se détendre et attendre que ça vienne.

### **Snirf**

La morve de nez est une des sécrétions les plus utiles du corps Grâce à elle et grâce aux milliers de cils vibratiles qui tapissent notre pif, les microbes et autres impuretés sont piégés et entraînés vers le fond de la gorge, puis dans notre estomac où ils sont neutralisés. Résultat, le nez est l'une des parties les plus propres de notre organisme. La morve est tellement importante que nous en produisons 1 l par jour à raison d'une nouvelle fournée toutes les vingt minutes. Une raison supplémentaire de se moucher régulièrement. A ce sujet, jusqu'à une certaine époque, les mouchoirs pouvaient adopter toutes les formes : ronds, triangulaires, rectangulaires .. C'est Louis XIV qui décréta que les mouchoirs devaient toujours être carrés.

En hiver, il peut arriver qu'on ait le nez qui coule. Ce n'est pas de la morve qui est en cause, mais la vapeur d'eau contenue dans l'air que nous expirons et qui se condense sur les parois du nez.

### **Crotte alors !**

Popo, caca, étron, grosse commission, excréments, fèces ... les mots ne manquent pas pour désigner les résidus solides de notre digestion. Une digestion qui démarre au premier morceau d'aliment dans la bouche et ne s'arrête qu'une fois aux toilettes. C'est dire s'il s'agit d'un processus indispensable, même si son résultat final n'est pas toujours très photogénique ni agréable au nez. On l'aura compris, les matières fécales sont composées des restes d'aliments non digérés de la veille. Mais pas seulement. On y trouve aussi pêle-mêle de l'eau, des sels, des cellules de la peau, des bactéries (et leurs excréments à elles). Les fèces tirent leur couleur de la bile, laquelle sert à digérer les graisses : elle peut être jaune, vert olive ou marron. En moyenne, nous évacuons 150 g d'excréments par jour, à raison d'une évacuation quotidienne pour la plupart d'entre nous (68%). Ce qui représente tout de même sur toute une vie près de quatre tonnes, soit le poids d'un éléphant. Sur ce, bon appétit !

### **Addenda**

La rhinotillexomanie est l'habitude courante de se curer le nez avec le doigt, fréquente aux feux rouges. Certains avalent le contenu de leur exploration. A déconseiller pour des raisons évidentes d'hygiène!

Exonérer est le terme médical qui signifie à la base « aller à la selle ». Evitez d'y faire allusion lorsque par hasard vous bénéficiez d'une exonération auprès de l'administration fiscale.

52% des gens admettent avoir mis un de leurs pets sur le dos de quelqu'un d'autre.

La plupart des gens rotent en moyenne quinze fois par jour.

*Eliane Lagalis, Administratrice, d'après un article de D. Dillen dans « Victoire ».*

## **SPORT A L'ECOLE**

### **EXIT LA FSEC, BONJOUR LA FSWBE**

Lors de la remise des récompenses en fin d'année scolaire 2013/2014, la Vice-Présidente de l'Association, Madame Wathélet, préfète honoraire de l'A.R. de Jambes, a annoncé la nouvelle dénomination de l'ASBL : celle -ci s'appellera dorénavant la « Fédération sportive Wallonie Bruxelles de l'Enseignement».

*Daniel Wallens, Administrateur*



## IN MEMORIAM

• Le 02 octobre 2014, est décédé Jacques REMACLE, éducateur d'internat honoraire à l'Athénée royal d'Arlon. Ses funérailles ont lieu à Arlon le 06 octobre 2014.

• Le 07 novembre 2014, est décédée Jacqueline VERMYLEN, professeur honoraire à l'Athénée royal d'Ottignies. Elle était née à Uccle, le 14 août 1936. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium de Vilvoorde le 14 novembre 2014.

• Le 20 novembre 2014, est décédée à Villers-la-Ville Nicole DETHISE, professeur honoraire au Lycée Emile Max de Schaerbeek. Elle était née à Ixelles, le 8 mars 1935. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium d'Uccle le 26 novembre 2014.

• Le 02 décembre 2014, est décédé à Namur Marcel COURTIN, éducateur économiste honoraire à l'Ecole moyenne de l'Etat à Orp-le-Grand. Il était né à Jauche le 28 décembre 1929. Ses funérailles ont eu lieu à Jauche le 06 décembre 2014.

• Le 3 décembre 2014, est décédée à Uccle Georgette VAN TORRE, épouse d'Alphonse Lambrechts, professeur honoraire au Lycée Emile Jacqmain. Elle était née à Bruxelles, le 19 octobre 1923. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium d'Uccle le 9 décembre 2014.

• On nous a annoncé également le décès de Lucien DUSSART, professeur de sciences honoraire à l'Athénée royal de Virton. Ses funérailles ont eu lieu à Ethe le 08 décembre 2014.

• Le 08 décembre 2014, est décédé Nestor DELFOSSE, chef d'atelier honoraire à l'Athénée royal de Laeken, ancien chargé de mission au service des transports scolaires. Il était né à Gembloux le 24 janvier 1928. Ses funérailles ont eu lieu à Gembloux le 12 décembre 2014.

• Le 08 décembre 2014, est décédé à Watermael-Boitsfort Joël GILLET, directeur honoraire du Centre Technique Horticole de la Communauté française à Gembloux. Il était né à Niangara (Congo belge), le 03 juin 1949. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium d'Uccle le 17 décembre 2014.

• Le 24 décembre 2014, est décédé à Saint-Symphorien Louis Willem THIERNESSE, inspecteur honoraire de l'Enseignement secondaire et supérieur. Il était né le 23 janvier 1923. Ses funérailles ont eu lieu à Verlaine-sur-Ourthe (Durbuy) le 30 décembre 2014.

• Le 25 décembre 2014, est décédé à Ham-Sur-Heure Joseph ELIS, instituteur en chef honoraire à l'Ecole communale d'Ham-sur-Heure. Il était né le 27 août 1921. Ses funérailles ont eu lieu à Ham-Sur-Heure le 30 décembre 2014.

• Le 04 janvier 2015, est décédé Jacques LERAT, professeur honoraire de biologie à l'Athénée royal de Woluwé-Saint-Lambert. Il était né à Houdeng-Goegnies le 19 juillet 1935. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium de Bruxelles le 12 janvier 2015.

• Le 08 janvier 2015, est décédée à Feluy Marie-Anne GARNIER, ancienne préfète des études à l'Athénée royal « Riva Bella » à Braine-l'Alleud, chargée de mission au Conseil de l'Education et de la Formation de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle était née à Etterbeek le 17 avril 1949. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium de Court-Saint-Etienne le 15 janvier 2015.

• Le 19 janvier 2015, est décédé à Namur André DECOCQ, professeur honoraire de mathématiques. Il était né à Fosses-la-Ville, le 18 août 1930. Ses funérailles ont eu lieu à Fosses-la-Ville le 22 janvier 2015.

**Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.**

**Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à Michel Taburiaux, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles, Tél. 067/21 46 09 tabumi@skynet.be, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles,...).**

## **Bureau de l'A.P.R.A.F.S.**

Membres fondateurs : Mme JACQUEMART Marie - M. GERARD Yvon

Past-Président : M. Victor CARLIER

Président : M. Claude VAN MALDER - 02/354.65.77  
(claude.vanmalder@skynet.be)

Vice-Président : M. Jean-Pierre CHARLIER - 081/44.51.78  
(jpcharlierrochette@hotmail.fr)

Secrétaire : Mme Micheline KINARD - 02/268.21.17  
(michelinekinard@hotmail.com)

Trésorière : Mme Marcelle HERALY - 067/21.32.37  
(marcelleheraly@hotmail.com)

Mme Héraly est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

**Siège social : rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles**

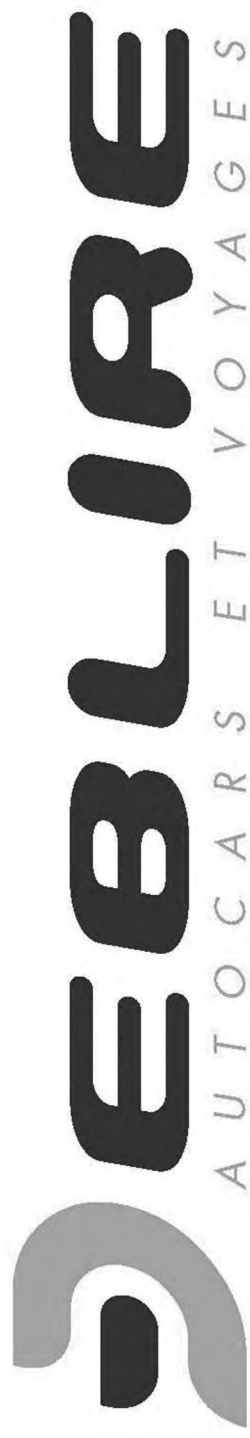
## **Affiliation**

Si vous désirez vous (ré)affilier, pour l'année 2015, à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de virer le montant de la cotisation, soit **7 euros minimum** pour les membres effectifs et adhérents, **20 euros minimum** pour les membres d'honneur, sur le compte BE72 0001 3376 4616 de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Il vous sera ensuite adressé **trimestriellement et gratuitement** le « Bulletin des Retraités » à partir de la date de votre virement

**Consultez notre site Web :  
<http://www.aprafs.be>**

*L'impression du " Bulletin des Retraités " est confiée aux APN de Nivelles.*



Chaussée d'Yvoir 1, 5530 Godinne (Yvoir)  
tél. +32 82 61 21 04 • fax. +32 82 61 22 90  
info@deblire.com • www.deblire.com

**Voyage culturel du printemps**  
**journée du 27 mai 2015**  
**Inscription**

Ce présent formulaire doit être impérativement rempli et transmis avant le 22 avril au plus tard à Achille Debrus.

Par voie postale : Rue des Tilleuls, 1A à 5600 Merlemont.

ou par e-mail : achilledebrus@hotmail.com

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_  
**Adresse :** \_\_\_\_\_  
**N° de tél. :** \_\_\_\_\_ **GSM :** \_\_\_\_\_ **Mail :** \_\_\_\_\_

S'inscrit au voyage ainsi que :

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

Je serai en outre accompagné(e) de :

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_  
**Adresse :** \_\_\_\_\_  
**N° de tél. :** \_\_\_\_\_ **GSM :** \_\_\_\_\_ **Mail :** \_\_\_\_\_

Je verse au plus tard pour le 22 avril prochain  
le montant de ..... x 59€ (membre et conjoint) et de ..... x 66€ (non membre) soit ..... €  
au compte BE72 0001 3376 4616  
APRAFS rue Fief du Rognon, 13 à 1400 Nivelles.

Je me rendrai à l'endroit de rendez-vous ci-dessous pour l'embarquement en car à :

Charleroi : 7h55 salle des guichets de la gare  
Namur : 8h35 sortie arrière de la gare, boulevard du Nord  
Liège : 9h15 sortie de la gare, 50m à gauche aux arrêts des bus

1- venant en voiture  
2- venant en train de .....  
(biffez les mentions inutiles)

Signature,

---

**Horaire des trains à titre indicatif à vous de vérifier pour ce jour-là !**

Nivelles	7h11				Charleroi	7h36	
Tournai	6h44	Mons	7h18	La Louvière	7h33	Charleroi	7h49
Jemelle	7h25	Ciney	7h48			Namur	8h10
Bruxelles nord	7h16	Ottignies	8h01	Gembloux	8h15	Namur	8h27
Bruxelles nord	7h49					Liège	9h06

**Quelques n° d'appel en cas de difficulté le matin des rendez-vous :**

Charleroi :	0472/22 09 83	Achille Debrus
Namur :	0477/24 30 46	Jean-Pierre Charlier
Bxl- BR wallon :	0497/12 44 38	Claude Van Malder
Coordonnées trésorière :	0473/68 64 06	Marcelle Héraly
Notre chauffeur Georges :	0475/49 31 01	
<b>Coordonnées inscriptions :</b>	<b>071/66 62 90</b>	<b>Achille Debrus</b>

## Bulletin d'inscription FORET NOIRE 5/6/7/8 Octobre 2015

A renvoyer à Madame Héraly, si possible, avant le 1er mai.

Par mail : marcelleheraly@hotmail.com

par courrier: allée du Jacquemart 2 bte 12 à 1400 Nivelles

Nom et prénom : .....

N° d'affiliation ..... ( voir étiquette sur le bulletin)

Adresse .....

Téléphone :..... GSM .....

Email .....

Nom de la personne à contacter en cas d'urgence

Téléphone

GSM

.....

### Je réserve

..... chambre(s) double(s) à partager avec ..... 440€ par personne /membres

..... chambre(s) single(s)..... 475€ par personne

Supplément non-membre : 15€ par personne

### En pension complète du 1er jour à midi jusqu'au 4ème jour midi sauf repas de midi le 7.

Le montant total à verser sur le compte IBAN : BE72 0001 3376 4616 de l'APRAFS à Nivelles et de ..... €.

### Embarquement :

Agence de voyage Angelina à Bouge - Gare de Namur - Wanlin - Arlon.

Barrer mentions inutiles

Je propose un covoiturage pour ..... personnes à partir de .....

Je souhaite un covoiturage pour ..... personnes à partir de .....

Tout **désistement** doit être signalé au plus tard à Madame Héraly  
avant le 20 mai : GSM : 0473/68 64 06

Après cette date aucun remboursement ne pourra se faire eu égard à nos engagements.

Il vous est loisible et fortement conseillé de souscrire une assurance annulation.

Urgence : Votre numéro .....

Nos numéros : Marcelle Héraly : 0473/68 64 06

Claude Van Malder : 0497/12 44 38

Yvan Berlaimont : 0496/40 99 40

### Suggestion(s)